

Epreuve d'effort Information - Consentement

Information

Il vous est proposé de réaliser une épreuve d'effort.

Le but de cet examen est d'évaluer l'adaptation de votre cœur et de vos vaisseaux lors d'un exercice physique (augmentation de la pression et du débit sanguin). Il est réalisé sur une bicyclette, un tapis roulant ou un autre ergomètre permettant d'augmenter progressivement l'intensité de l'effort musculaire. Votre corps ayant besoin de plus d'énergie le cœur doit pomper plus de sang et sa charge de travail va donc augmenter.

Au cours de ce test vous serez surveillé (respiration, fatigue musculaire ou générale) et vous serez relié à la machine qui enregistrera différents paramètres : fréquence cardiaque, pression artérielle, électrocardiogramme (ECG, via des électrodes autocollantes ou aspirantes sur le thorax, après rasage si nécessaire).

Si une analyse des gaz expirés est associée à votre épreuve d'effort, il vous sera demandé de porter un masque facial ou un embout buccal avec pince-nez. Enfin, des prélèvements sanguins (gaz du sang, lactate) peuvent également être réalisés avec votre accord.

A la fin de l'effort, votre surveillance sera poursuivie pendant quelques minutes avant que vous ne puissiez repartir.

Cet examen nécessite absolument votre collaboration active. Avant celui-ci, vous devrez préciser si vous avez des symptômes, votre traitement habituel et si vous avez fumé dans les heures précédant l'examen. Vous devrez fournir un effort selon vos capacités maximales pour permettre au médecin de pouvoir conclure sur votre état de santé. Bien sûr, vous pourrez arrêter l'effort à tout moment si vous le jugez nécessaire.

Pourquoi vous propose-t-on une épreuve d'effort ?

Vous allez réaliser une épreuve d'effort dans un but de diagnostic, d'évaluation ou de dépistage d'un problème cardiovasculaire. Cet examen est réalisé en cas de douleurs dans la poitrine (angor), de palpitations (irrégularités du rythme cardiaque), ou d'essoufflement anormal à l'effort ou pour évaluer votre capacité à l'effort.

Cet examen est important car il permet souvent de dépister un rétrécissement des artères qui apportent le sang au cœur (artères coronaires) pouvant être responsable d'un infarctus. Il permet aussi de rechercher une mauvaise tolérance cardiovasculaire à l'effort en cas par exemple d'arythmie ou d'anomalie de fonctionnement du muscle ou des valves cardiaques ce qui est essentiel pour votre sécurité. Il permet aussi d'évaluer l'efficacité d'un traitement médical éventuel.

Les résultats de l'épreuve d'effort guideront le choix d'autres examens médicaux (par exemple une coronarographie en cas de rétrécissement coronaire) et aideront à déterminer les soins les mieux adaptés.

L'épreuve d'effort comporte-t-elle des risques ?

L'épreuve d'effort peut entraîner des complications pouvant nécessiter une hospitalisation, comme un trouble du rythme cardiaque, une douleur prolongée dans la poitrine, un accident cardiovasculaire ou une insuffisance cardiaque, mais elles restent rares (moins de 6 / 10 000 examens). Le risque de décès est exceptionnel (moins de 0,3 / 10 000). Les médecins qui vous proposent et réalisent l'examen connaissent ses risques et les ont évalués compte tenu des bénéfices attendus (diagnostic de votre maladie et possibilités de traitements). Ils vous ont donc donné des informations adaptées à votre cas particulier et ne vous proposent ce test que parce que les risques sont bien inférieurs aux bénéfices. Vous conservez, bien sûr, la possibilité d'interrompre le test à tout instant si vous le souhaitez mais cela peut rendre difficile l'interprétation des résultats.

Tous les moyens sont prévus pour assurer votre sécurité. La salle d'épreuve d'effort est équipée d'un matériel de réanimation et le personnel surveillant est formé à la gestion des éventuelles complications.

Quelles sont les alternatives possibles ?

Il n'existe pas vraiment d'équivalent à l'épreuve d'effort qui sollicite vos systèmes respiratoire, cardiovasculaire et musculaires. Elle permet d'avoir une information sur l'adaptation de tout votre organisme à un effort réel, comme dans votre vie personnelle.

En cas de refus de réalisation de l'examen de votre part, votre médecin pourra éventuellement vous proposer un autre examen en fonction de votre cas particulier.

Consentement

J'ai rencontré le Dr....., cardiologue, qui m'a expliqué par oral ce qu'était une épreuve d'effort, pourquoi cet examen m'était proposé, ce que les résultats apporteraient pour ma prise en charge médicale, les risques connus fréquents ou graves normalement prévisibles, les alternatives possibles et les conséquences en cas de refus de ma part de réaliser ce test.

Une fiche récapitulant les points essentiels de cette information m'a été remise. J'ai pu bénéficier d'un temps de réflexion et j'ai également pu poser toutes les questions que je souhaitais. Il a été répondu de façon satisfaisante à toutes mes questions. Je sais, de plus, qu'à tout moment, j'ai la possibilité de demander des informations complémentaires au médecin responsable de l'examen ou à l'un des membres de l'équipe médicale ou paramédicale.

Je donne mon consentement à la réalisation de l'épreuve d'effort.

Fait à :

Le

Nom :

Prénom :

Signature du patient

Nom du Médecin : Dr

Signature du Médecin

Document établi en deux exemplaires dont un remis au patient et l'autre conservé dans son dossier médical.